



www.ACDA38.net
acda38@gmail.com

Bulletin d'adhésion saison 2022-2023

Les numéros de téléphone et adresses internet ne sont communiqués qu'aux membres du bureau et aux responsables d'ateliers.

Civilité : M. <input type="radio"/> Mme <input type="radio"/>	Adresse :
Nom :	Ville :
Prénom :	Code postal :
Téléphone :	Signature :
Email :	

Nos tarifs :

1. Adhésion à l'association = 30 €/an : Information et participation aux événements.
2. Adhésion à l'association et accès à tous les ateliers :
 - 300€/an = Adhésion 30€ + cotisation ateliers 270€/an = 300€
(Paiement total possible en 3 trimestrialités : 120€, 90€ et 90 €)
 - 165€ /an pour les moins de 25 ans et chômeurs sur présentation de justificatif :
Adhésion 30€ + cotisation ateliers réduite 135€/an = 165€
(Paiement total possible en 3 trimestrialités : 75€, 45€, et 45€)

Atelier(s) souhaité(s) :

Cocher la(les) case(s) correspondante(s). Si besoin, se reporter au dépliant ou consulter le site www.acda38.net

Pour certains ateliers (*), les places étant limitées, les inscriptions seront prises dans l'ordre : se renseigner auprès de :

Lynda Hybord : 06 07 73 03 01

- Atelier 1 - **Lundi matin « Le mouvement en question » modèle vivant**
- Atelier 2 - **Lundi après-midi créatif « peinture grand format »**
- Atelier 3 - **Lundi soir « Portrait expression corporelle » modèle vivant**
- Atelier 4 - **Mardi matin « Aquarelle et techniques associées » (*)**
- Atelier 5 - **Mardi après-midi « Peinture contemporaine »**
- Atelier 6 - **Mercredi après-midi « Pastel, Peinture Huile et acrylique »**
- Atelier 7 - **Jeudi « Sculpture, Modelage »**
- Atelier 8 - **Vendredi « Gravure » (*)**
- Atelier 9 - **Lundi après-midi (par intermittence) « Exploration Réflexion »**

Modalités d'inscription

Votre inscription ne sera définitive qu'après réception par l'ACDA des pièces suivantes :

- 1) Bulletin d'inscription dûment rempli
- 2) Le ou les chèques à l'ordre de l'ACDA correspondant à votre choix
- 3) Une « photo sympa » pour le « trombinoscope » de l'atelier

Le tout à remettre aux responsables ou animateurs d'ateliers ou à renvoyer par la poste à la trésorière de l'ACDA: (Seule habilitée à encaisser les chèques)

Trésorière de l'ACDA
Evelyne Sisso
2 rue des Sablons
38120 St Egrève
(06 60 67 96 01)